

Droit de l'urbanisme approfondi

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Droit et science politique
- > En savoir plus : <https://formations.parisnanterre.fr/fr/catalogue-des-formations/master-lmd-05/droit-notarial-master-JWQE8lgA.html>

Présentation

L'enseignement est réservé aux étudiant.e.s du master droit notarial et dispensé par un notaire. Les principaux thèmes développés sont : le RNU (règlement national d'urbanisme) et les cartes communales ; le PLU (Plan local d'urbanisme) ; les SUP (servitudes d'utilité publique) ; le permis de construire ; le certificat d'urbanisme ; le DPU (droit de préemption urbain) ; l'expropriation ; la ZAC (zone d'aménagement concerté) ; le lotissement ; la fiscalité de l'urbanisme.

Évaluation

Contrôle terminal

Au stade de l'admission, exposé-discussion de 15 minutes précédé d'une préparation de 30 minutes d'un sujet tiré au sort

Pré-requis nécessaires

Avoir suivi un enseignement de droit de l'urbanisme

Contact(s)

> Manuella Bourassin-bachmann

Responsable Formation initiale
mbourass@parisnanterre.fr

> Corine Dauchez

Responsable Formation initiale
c.dauchez@parisnanterre.fr